

CONTACTER LES SERVICES DE LA DDT :

HORAIRES :

Du lundi au vendredi :
9h00-11h30 et 14h00 - 16h00
sur rendez-vous :
8h30-12h00 et 14h00-17h00

► LE SIÈGE DE LA DDT À MENDE

COORDONNÉES :

Direction Départementale des Territoires,
4 avenue de la Gare - BP 132,
48005 MENDE Cedex

Téléphone : 04 66 49 41 00
Courriel : ddt@lozere.gouv.fr



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES



au service des territoires lozériens

La direction départementale des territoires est l'une des 2 Directions Départementales Interministérielles (DDI) créées en Lozère en janvier 2010.

Sous l'autorité du Préfet, elle déploie dans le département les politiques nationales du Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté l'Alimentaire, du Ministère de la Transition Écologique et du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et de la transition énergétique.

La DDT agit en appuie des territoires et de leurs projets. elle est organisée autour :

- d'un siège, situé à Mende, composé d'une direction et de services métiers :
 - Le service « stratégie et connaissance des territoires »
 - Le service « économie agricole »,
 - Le service « risques, énergie, construction »,
 - Le service « aménagement et logement »,
 - Le service « biodiversité, eau, forêt »,
- et d'une présence territoriale répartie sur trois sites (Florac, Marvejols Mende).

La mission essentielle de la DDT est le conseil et l'accompagnement des territoires et le déploiement des politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de la transition écologique, de l'urbanisme, des risques et du logement.

Les 90 agents de la DDT de la Lozère sont au service des Lozériens, pour promouvoir, accompagner et garantir, dans le cadre législatif, une gestion équilibrée, cohérente et partagée du territoire.

LA DIRECTION



Agnès DELSOL
Directrice
tel: 04 66 49 41 03

Marc Chevrier
Directeur adjoint
tel: 04 66 49 41 01

Depuis la loi NOTRE, portant nouvelle organisation de la République, le 7 août 2015, qui a conduit notamment à un développement des intercommunalités, la **Direction Départementale des Territoires de la Lozère** a fait évoluer son organisation avec la volonté de conforter sa vocation à être, sous l'autorité de Madame la Préfète, l'interlocutrice privilégiée des collectivités locales et notamment des EPCI.

Elle accompagne le territoire de la Lozère dans la mise en œuvre de ses projets de développement durable et de reconquête, notamment des centres-villes, qu'ils soient portés par la collectivité ou par le secteur privé.

La DDT de la Lozère qui réunit des personnels aux profils administratif et technique est dotée de compétences larges et variées. Les agents agissent de manière coordonnée autour d'une équipe de direction.

Cette communauté de travail est organisée autour de cinq services métiers répartie sur trois sites (Florac, Marvejols et Mende) mais aussi un secrétariat général commun départemental qu'elle partage avec la préfecture et la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations.

LES SERVICES



Sophie SOBOLEFF
Cheffe de service
tel: 04 66 49 41 78

LE SERVICE STRATÉGIE ET CONNAISSANCE DES TERRITOIRES

Service transversal qui intervient à différents titres en appui aux collectivités territoriales et aux porteurs de projets (ingénierie financière, animation du nouveau conseil au territoire ou "NCT" et du pôle interministériel d'appui aux porteurs de projets ou « pôle-projet ») et en assistance à la direction et aux services métier de la DDT. Les référents territoriaux sont les représentants de la DDT sur le territoire et les interlocuteurs privilégiés des élus, notamment dans l'accompagnement de leurs projets les plus structurants et dans leurs programmes stratégiques (Opérations de Revitalisation du Territoire, Petites Villes de Demain, Contrat de Transition Ecologique, ...).

Chargée de mission Connaissance et stratégies territoriales
Marie ROUSSON - tel: 04 66 49 41 79

Unité SIG (Système d'information Géographique)
Bernard LOUCHE - tel: 04 66 49 41 08

4 Référents Territoriaux - Pays du Gévaudan, Sud Lozère, Terre de vie et chargé de projets



Guillaume MARONNE
Stéphane LAULAIGNE
Chefs de service
Par intérim

LE SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Service chargé de la mise en œuvre de la déclinaison nationale de la Politique agricole commune dans le département de la Lozère pour les aides directes aux revenus, à l'agriculture biologique, aux changements de pratiques environnementales, aux crises conjoncturelles, aux calamités agricoles ... Il contrôle l'attribution du foncier des exploitations lozériennes en fonction du schéma directeur régional, la constitution et le fonctionnement des GAEC et le transfert de parts sociales des sociétés agricoles. Il expertise tous les projets d'urbanisation sur le foncier à vocation agricole que ce soit en planification ou en projet immédiat de construction. Enfin, il coordonne la veille départementale du groupe de suivi des agriculteurs en difficulté, il se doit d'informer l'ensemble de la profession agricole du département (3000 agriculteurs) sur la réglementation qui les concerne et ses évolutions, et il centralise connaissances et expertise de l'agriculture départementale.

Unité Aides et Contrôles PAC
Guillaume MARONNE - tel: 04 66 49 45 01

Unité Accompagnement des Exploitations Agricoles
Stéphane LAULAIGNE - tel: 04 66 49 45 36



Isabelle ROUYER
VANNIER
Cheffe de service
tel: 04 66 49 41 31

LE SERVICE RISQUES ÉNERGIE ET CONSTRUCTION

Ce service couvre plusieurs domaines comme le bâtiment durable, comprenant la promotion des politiques d'amélioration de la qualité de la construction, la mise en accessibilité des établissements recevant du public et la gestion du patrimoine immobilier de l'État.

La transition écologique, c'est à dire notamment l'accompagnement du développement des énergies renouvelables et des politiques d'économie circulaire et de mobilité. La protection contre les risques naturels (inondations, mouvements de terrain) et l'assistance à la préfecture pour la gestion des crises (risques naturels, viabilité hivernale).

Unité Prévention des Risques et Gestion de Crise
Emmanuel GEORGES - tel: 04 66 49 41 58

Unité Bâtiment Durable Energie Accessibilité
Frédéric GAILLARD - tel: 04 66 49 41 81



Christophe DONNET
Chef de service
tel: 04 66 49 41 70

LE SERVICE AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

L'unité Application Droit des Sols est en charge de l'instruction des demandes d'urbanisme, disposant d'une représentation, territoriale sur Mende, Florac et Marvejols. L'unité Urbanisme et Territoires est en charge de l'instruction et du suivi des documents de planification de l'urbanisme et de sujets plus spécifiques tels que la préservation des paysages, la consommation foncière, les sites classés et la réglementation de la publicité.

L'unité Habitat et logement assure la tutelle des bailleurs sociaux pour ce qui concerne l'agrément des logements sociaux, le suivi du schéma départemental des gens du voyage, la coordination et le suivi des opérations programmées de l'habitat et autres programmes, le pilotage au niveau local des politiques et actions de l'Anah.

Unité Habitat et Logement
Catherine DURAND - tel: 04 66 49 41 28

Unité Urbanisme et Territoires
Bruno GUARDIA - tel: 04 66 49 45 54

Unité Application Droit des Sols et conseil Juridique
David BIRLING tel: 04 66 49 45 18



Xavier CANELLAS
Chef de service
tel: 04 66 49 45 19

LE SERVICE BIODIVERSITÉ EAU FORÊT

Le service biodiversité, eau et forêt porte les politiques publiques dans le domaine de l'eau, de la gestion durable des forêts et de la préservation de la biodiversité comprenant les domaines de la chasse, de la pêche et la protection des milieux et des espèces. Ce service assure l'animation de Natura 2000 et coordonne les actions des services de l'Etat en matière de police de l'environnement.

Unité Biodiversité
XXXXXXXXXXXX - tel: 04 66 49 41 04

Unité Eau
Etienne CARROT - tel: 04 66 49 45 41

Unité Forêt
François VIEL- tel: 04 66 49 45 24